

## VIÊT-NAM

### Un dissident âgé bien connu sur le point d'être libéré

Index AI : ASA 41/014/2004

ÉFAI

Mercredi 14 juillet 2004

### DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International est soulagée à l'annonce de la libération imminente d'un autre dissident et prisonnier d'opinion bien connu, le colonel Pham Que Duong. Il a été condamné à dix-neuf mois de prison ce jour, mercredi 14 juillet 2004, lors d'une audition devant un tribunal à Ho Chi Minh-Ville, après avoir été incarcéré pendant plus de dix-huit mois. Sa peine couvre donc pratiquement sa durée de détention. Amnesty International est de plus en plus préoccupée de constater que le système judiciaire est manipulé de manière illégale et arbitraire pour contraindre au silence les voix critiques.

Encore une fois, un dissident âgé en détention provisoire bien plus longtemps que ce que ne l'autorise la législation vietnamienne a été libéré par le juge à l'issue d'une audience à huis clos.

« Si le procès avait eu lieu il y a six mois, il aurait probablement été libéré à ce moment là », a déclaré Amnesty International ce jour, 14 juillet 2004.

Le colonel Pham Que Duong, historien militaire, ancien directeur de publication et membre du Parti communiste âgé de soixante-treize ans, est un critique en vue de la politique gouvernementale, de la corruption et de la répression des dissidents. Il avait été arrêté le 28 décembre 2002. Il a été condamné pour « abus de droits démocratiques dans le but de porter atteinte aux intérêts de l'État ainsi qu'aux droits légitimes et aux intérêts des organisations sociales et des citoyens ».

Le vendredi 9 juillet 2004, une peine du même ordre a été infligée à un autre dissident, Tran Khue, écrivain et ancien professeur de vietnamien et de chinois âgé de soixante-neuf ans, qui avait été arrêté en même temps que Pham Que Duong et poursuivi pour les mêmes raisons.

Les deux hommes qui avaient demandé en 2001 avec d'autres dissidents l'autorisation officielle de former une association de lutte contre la corruption ont

été accusés d'envoyer un message critique à l'égard des autorités vietnamiennes aux groupes antigouvernementaux à l'étranger. Beaucoup d'éléments à charge provenaient de courriers électroniques et d'écoutes téléphoniques, ce qui a accru les préoccupations relatives à la liberté d'expression et d'information, notamment sur Internet, au Viêt-Nam. Ces éléments à charge figurent dans l'une des deux directives secrètes qu'Amnesty International a réussi à obtenir et a publié en juin 2003.

L'âge avancé de nombreux dissidents arrêtés récemment n'a pas découragé les autorités de les laisser en prison durant de longues périodes. « Le fait de garder prisonnier des hommes âgés pendant des années pour n'avoir rien fait d'autre que critiquer la politique gouvernementale est moralement condamnable et n'a aucune base légale », a ajouté Amnesty International.

Plusieurs autres dissidents âgés restent détenus. Nguyen Dan Que, médecin réputé et ancien directeur d'hôpital âgé de soixante-deux ans, est un militant des droits humains de longue date. Il est maintenu au secret depuis sa dernière arrestation, le 17 mars 2003. Il a passé au total dix-huit ans en prison depuis la fin des années 1970.

Nguyen Dinh Huy, ancien professeur d'anglais et d'histoire âgé de soixante-douze ans, a été arrêté en novembre 1993 et condamné à quinze ans de prison en application de la législation sur la sécurité nationale. Il avait déjà été détenu sans inculpation ni jugement pour « rééducation » pendant dix-sept ans jusqu'en 1992. Les deux hommes sont considérés comme prisonniers d'opinion par Amnesty International. ●

**Pour plus de précisions, vous pouvez consulter les documents suivants sur le site Internet d'Amnesty International :**

- [Viêt-Nam. Menaces sur la liberté d'expression au sein du cyberspace](#) (index AI : ASA 41/037/2003) ;

- [Viêt-Nam. Au lieu de la vénération, l'incarcération : les prisonniers d'opinion âgés](#) (index AI : ASA 41/032/2003) ;

- [Socialist Republic of Viet Nam: Two official Directives relating to anti-government activities](#) (index AI : ASA 41/018/2003).

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**